

FRENE 66

Fédération pour les Espaces Naturels et l'Environnement – Pyrénées-Orientales
Membre de France Nature Environnement

Siège social : FRENE 66 - 16, rue Petite-la-Réal 66000-Perpignan
Tél. 04 68 34 98 26 Mail : frene66@gmail.com
www.frene66.org

Communiqué de la FRENE 66 et de « Mieux Vivre à Salses » du 13 juin 2024

Carrière de SALSES-le-CHATEAU

Une demande d'extension scandaleuse

Par un arrêté en date du 15 mai 2024 le préfet des Pyrénées-Orientales a décidé d'organiser une enquête publique pour répondre à une demande d'extension de la carrière « Sablière de la Salanque » à Salses-le-Château.

Or cette demande d'extension - qui survient après un premier grignotage de 4 ha entrepris avant les décisions judiciaires définitives - porte atteinte à la chose jugée.

L'extension prévue par l'arrêté préfectoral du 16 août 2018 a été annulée par le tribunal administratif de Montpellier, décision confirmée en appel et par le conseil d'état.

Le carrier a été débouté de toutes ses demandes et la justice a pris en compte le caractère inutile de cette extension contraire à la protection des espèces et des habitats naturels déjà bien mis à mal par les 13 carrières en activité dans le parc régional « naturel » des Corbières - Fenouillèdes.

Le scandale est d'autant plus remarquable qu'il repose sur une manœuvre signée aussi du préfet le 23 janvier dernier : **la dispense d'évaluation environnementale.**

Il s'agit tout simplement de contourner la décision judiciaire du conseil d'état et le code de l'environnement en saucissonnant l'opération, de 4 ha par 4 ha le carrier parviendra aux 13 ha qu'il convoite et qui ont été retoqués.

Cette affaire évidemment illustre le pouvoir extravagant des carriers sur l'administration du département et s'inscrit dans la déglingue générale constatée dans la préservation de la biodiversité.

Après le stade VTT en forêt protégée de FONT-ROMEU - sans évaluation environnementale là encore – après l'autorisation du golf de VILLENEUVE de la RAHO, l'extension de la carrière de SALSES est la cerise sur l'année olympique des dégradations en pays catalan.

La FRENE 66 lors d'un entretien avec le préfet lui a demandé de respecter les décisions de justice et d'annuler cette enquête publique particulièrement abusive.



AVANT

APRES

